

Programme de formation

Salarié Désigné Compétent

Objectif général : assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail

Objectifs pédagogiques :

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS :

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...).
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

► Contenu pédagogique

- Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
- Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
- Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.
- La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

► Modalités d'évaluation :

Évaluation de validation des compétences acquises et délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation validant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

► Durée

3 jours (21 heures) de face-à-face non consécutifs, + 1 jour de travail en inter sessions (a minima).

► Méthodes et outils pédagogiques

- Apport de connaissances
- Livret de formation
- Cas pratiques
- Retours d'expériences

► Public concerné

Toute personne désignée par le chef d'établissement pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent en Santé et Sécurité au travail. 12 personnes max.

► Prérequis

Aucun Prérequis

► Tarif

Intra : à partir de 3300€ TTC par session
Inter : à partir de 1090€ TTC

► Responsable Pédagogique

Freddy DESILLE, Ingénieur Conseil
Certifié Formateur SDC EvRP par le Réseau Assurance Maladie, Risques Professionnels et l'INRS.

FD CONSEIL

6 lieu-dit La Mabonnière, 35500 SAINT M'HERVE

RCS RENNES 889 280 335 - Siret 889 280 335 000 23 – APE 7022Z - Capital Social 500€

Contact : freddy.desille@protonmail.com – tel : 06 49 26 07 52

NDA n°53351124135 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat